





42 rue des Champs Elysées - 31500 TOULOUSE Tél. 05 31 08 37 35













CES OUTILS SONT FAITS POUR VOUS!

Ils s'appuient sur la réalité d'acteurs de terrain ayant participé à leur élaboration entre 2022 et 2025, au cours de 5 rencontres de travail animées par un sociologue (V. Benso) avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Mairie de Toulouse, la Préfecture de la Haute-Garonne et la Mission de Lutte Contre les drogues et les conduites addictives. Les membres de ce groupe de travail, issus de champs divers du social et du médico-social (clubs de prévention, CSAPA, consultations jeunes consommateurs, associations de quartiers, accueil jeunes) interviennent dans les QPV de l'agglomération Toulousaine.

Ce guide d'utilisation propose des repères pour développer une action non répressive de prévention de l'engagement des jeunes dans les trafics.



QUE DIT LA LOI?

Selon l'article 222-37 du code pénal, la vente, le transport, la détention, l'acquisition et la cession (le fait d'offrir) des stupéfiants sont punis de 10 ans d'emprisonnement et 7 500 000€ d'amendes. Des circonstances aggravantes existent comme le fait de vendre à proximité d'une école ou d'être constitué en bande organisée. De plus, la loi sur la saisie des avoirs criminels permet à la justice de saisir l'ensemble des biens achetés avec l'argent provenant du trafic.



CONTEXTE

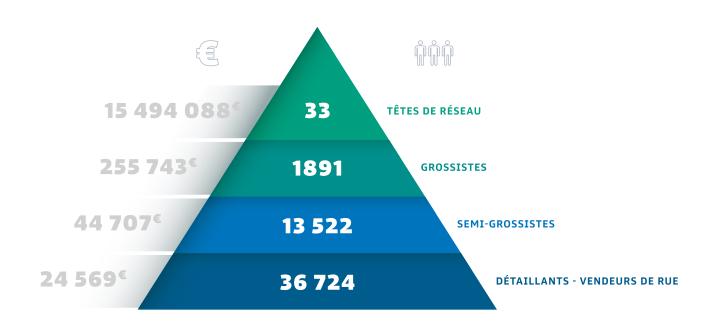
Comme dans la plupart des villes de France, les intervenants de l'agglomération de Toulouse sont régulièrement confrontés à l'attractivité de la revente de produits psychoactifs.

Les adolescents qui s'impliquent dans ces trafics sont souvent vulnérables et leur entrée dans les réseaux amplifie d'autant plus cette vulnérabilité : déscolarisation, violences, problèmes familiaux et judiciaires, troubles psychologiques etc...

Les conséquences du deal sont lourdes, alors que les bénéfices qu'ils retirent de ces pratiques sont généralement faibles (cf Pyramides du trafic ci-dessous). En effet, la répartition des gains du trafic est très inégale et les petites mains, en bas de la pyramide, sont mal payées et ne bénéficient d'aucun des avantages du travail légal (sécurité de l'emploi, retraites, congés payés, chômage etc...).

Tout cela est souvent mal connu des jeunes, certains pouvant même percevoir le trafic comme vecteur d'ascension sociale, conformément aux représentations autour de l'argent facile qu'engendrerait le deal dans l'imaginaire collectif. Toutes ces informations constituent donc des leviers de prévention possibles et depuis les années 2000s, plusieurs projets sont nés autour de cette idée : prévenir l'engagement des jeunes dans les trafics. En revanche, jusqu'alors, aucune brochure à destination des principaux intéressés n'avait été publiée.





[«] L'argent de la drogue en France », Ben Lakhdar C., Lalam N., Weinberger D., Rapport pour la MILDECA, INHESJ, 2016.



MODALITÉ DE CRÉATION DES OUTILS

Le projet de production de ces outils est né de la volonté commune de plusieurs équipes associatives et de collectivités de l'agglomération Toulousaine de travailler sur la question de l'engagement des jeunes dans les trafics. Dans le cadre du programme MPARRI, en 2022, l'association Régionale Clémence Isaure organise une plateforme sur le thème « trafic, usagerevente et lien social ». Devant l'enthousiasme suscité par cette journée, il a été décidé de continuer la démarche en réalisant une série de 4 ateliers réunissant les professionnels autour d'un projet de production d'un outil pour faciliter leur travail sur cette thématique. 3 brochures ont ainsi été développées puis testées sur le terrain afin d'en réaliser les versions définitives.



COMMENT MENER UN ENTRETIEN SUR LE TRAFIC

> Etablir un cadre relationnel favorable au dialogue

Les échanges relatifs aux implications du trafic sont intrinsèquement délicats. Pour les jeunes, s'ouvrir sur ce sujet auprès de professionnels représente une rupture du silence et comporte le risque d'être incompris, voire dénoncés à leurs parents ou aux autorités compétentes. Aborder cette thématique exige donc la création d'un espace d'expression propice à un échange serein :

🗾 Un espace de confidentialité :
à l'abri des regards et des écoutes indiscrètes.
C(1)

Un espace de confiance mutuelle : exempt de jugement et de culpabilisation.

Un espace de liberté d'expression : excluant tout interrogatoire ou intrusion.

> Saisir le moment opportun

L'expression «lune de miel» désigne la période initiale, souvent euphorique, qui accompagne l'entrée dans la consommation et/ou la revente de substances psychoactives. Durant cette phase, l'individu perçoit uniquement les aspects positifs de sa nouvelle pratique. Cependant, cette «lune de miel» est éphémère. Suite à un événement déclencheur (arrestation, conflit avec des membres du réseau ou la famille...) ou simplement avec le temps, les jeunes prennent progressivement conscience des risques encourus. Il est donc essentiel d'accepter qu'un jeune puisse être réticent à un moment donné et de poursuivre patiemment le développement d'un lien de confiance. Cette démarche permettra d'être perçu comme une ressource lorsque le moment sera propice à un échange constructif.

> Accueillir la parole et respecter le cadre d'intervention

Le professionnel doit démontrer une capacité d'écoute active et un accueil bienveillant de la parole du jeune. Il est impératif qu'il ait une conscience claire de ce qu'il est en mesure d'entendre, tout en établissant des limites avec le jeune si l'entretien dépasse le cadre établi. Il convient de rappeler que les travailleurs sociaux ne sont pas couverts par le secret professionnel.

Les enjeux de sécurité doivent également être pris en compte, tant pour l'intervenant que pour les jeunes accompagnés. Le trafic étant une activité régie par la violence en l'absence de cadre légal, toute tentative d'aborder le sujet directement sur un lieu de deal est à proscrire.

> Développer une capacité d'information pertinente

Afin d'optimiser l'utilité de l'échange, le professionnel doit être en mesure de répondre aux interrogations et de fournir des informations éclairées concernant le trafic et les risques associés. Il est vivement recommandé de se tenir informé de l'actualité régionale (les cas concrets constituent souvent des amorces de conversation efficaces), et si possible, de suivre des formations professionnelles spécialisées sur le trafic, de participer à des groupes de travail interprofessionnels, ou à minima, de se documenter sur le sujet (cf. la section «ressources») et sur les techniques d'entretien (écoute active, entretien motivationnel, etc.).





CONSEILS D'UTILISATION DU TRAFICOMETRE

Utilisation du «Traficomètre» : Un outil de sensibilisation accessible

Le « traficomètre » se présente comme un outil simple d'utilisation. L'échelle de gravité intégrée vise à susciter une réflexion chez le lecteur quant à son implication dans le trafic, tandis que le texte adjacent fournit des informations sur les principaux risques inhérents à cet engagement. Cet outil de sensibilisation tous publics peut être utilisé de manière autonome. Nous considérons donc qu'il peut être proposé en libre-service.

CONSEILS D'UTILISATION DE L'OUTIL « MENU »

(format affiche uniquement)

Ce document est conçu comme un outil de médiation, ayant pour vocation d'initier le dialogue. Il propose des messages de prévention en détournant les codes graphiques des plateformes de livraison à domicile de stupéfiants pour susciter l'intérêt des jeunes et de faciliter des échanges. De par son caractère provocateur, cet outil peut surprendre voire choquer (les jeunes ainsi que leurs parents, par exemple). Il donc impératif qu'il soit utilisé en présence d'un professionnel capable de répondre aux interrogations qu'il pourrait susciter afin de développer un discours de prévention et d'informer sur les risques encourus. Il est recommandé de ne pas le mettre à disposition en libre-service mais plutôt de l'afficher dans des espaces dédiés aux entretiens, tels que des bureaux.



POUR EN SAVOIR PLUS

> Référentiels :

- Le référentiel de la mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (93 + Paris) : Jeunes et trafics de drogues MMPCR
- Le référentiel de la Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives : Prévenir la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants, un référentiel pour guider l'action publique | MILDECA

> Articles scientifiques :

- De l'argent facile (Claire Duport) : De l'argent facile | Cairn.info
- La prévention de l'engagement des jeunes dans les trafics, un nouveau champ du travail social (Vincent Benso) : La prévention de l'engagement des jeunes dans les trafics, un nouveau champ du travail social ? | Cairn.info
- Un substitut au travail légal : l'exemple du deal dans un quartier populaire Toulousain : <u>Un</u> substitut au travail légal : l'exemple du deal dans un quartier populaire toulousain | Cairn. info
- Le travail social à l'épreuve des trafics (ouvrage collectif sous la direction de C. Duport) : publication questions de reseaux 10nov11v7

> Vidéos :

Plate-forme Mparri du 10 mars 2022 :

- Intervention de M. Mohammed: https://youtu.be/80iMAGV9ddA?si=FomKLPQD3U07C5-P
- Intervention de Vincent Benso : https://youtu.be/jliWLcF1ugI?si=2KAvB_TFd6uxoemq